

Séance publique du 10 janvier 2007

Délibération n° 2007-3894

commission principale : finances et institutions

objet : **Révision de la tarification des données géographiques**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service réalisation comptable

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 décembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine dispose d'un patrimoine de données géographiques de référence très important.

Ces données sont largement utilisées par les services communautaires et les sous-traitants, les Communes et les partenaires de la Communauté urbaine.

Elles sont, en outre, vendues à des professionnels et au grand public *via* un tarif de vente approuvé par la délibération n° 2003-0984 en date du 21 janvier 2003.

L'évolution des données géographiques et des produits dérivés proposés à la vente, la diminution du coût de fabrication des données et le besoin de simplification de la tarification actuelle nécessitent que soient révisés les principes de tarification.

Le projet qui est soumis au Conseil précise quels sont les données, les produits et les nouveaux tarifs applicables ainsi que les conditions de cession consenties par la Communauté urbaine.

La communauté urbaine de Lyon est l'auteur et le producteur des bases de données de son référentiel géographique.

La direction générale des impôts (DGI) est l'auteur et le producteur de la base de données du plan cadastral.

L'acquéreur fait son affaire de toute utilisation des données du référentiel géographique sans que la responsabilité de la Communauté urbaine puisse, en aucun cas, être engagée quant à l'adéquation des données fournies à l'usage prévu par l'acquéreur et au respect des dispositions de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Le droit d'utilisation des données, soit sous forme numérique, soit sous forme papier, est soit limité à un usage strictement interne, soit étendu à la reproduction et la diffusion par acquisition d'un droit spécifique décrit ci-après.

Les prix de ventes révisés des données du référentiel géographique de la communauté urbaine de Lyon, soit sous forme numérique, soit sous forme de tracés, sont exprimés en hors taxes, les taux de TVA appliqués étant ceux en vigueur, selon les prestations et les supports fournis, selon le tableau ci-dessous :

Le classement des Communes et des arrondissements en classes tarifaires :

Les communes de la Communauté urbaine (hors ville de Lyon) et les arrondissements de la ville de Lyon font l'objet d'un classement en fonction de la surface du tracé :

- classe A : surface inférieure à 1,10 mètre carré,
- classe B : surface comprise entre 1,11 et 1,40 mètre carré,

- classe C : surface comprise entre 1,41 et 1,80 mètre carré,
- classe D : surface supérieure à 1,80 mètre carré.

Les plans parcellaire et de situation :

Le plan parcellaire est issu du plan cadastral informatisé fourni par la DGI à la communauté urbaine de Lyon.

Nature du produit	Prix (en €HT)
plan parcellaire ou de situation format A3 ou A4	2,84
plan parcellaire ou de situation format A2	5,69
plan parcellaire ou de situation format > A2	28,44 le mètre carré
plan parcellaire ou de situation numérique équivalent au tracé A4 ou A3	4,18

Le jeu de plans pour les opérations de construction :

Ce jeu de plans à destination des particuliers et des professionnels comporte un plan de situation et un plan de masse.

Nature du produit	Prix (en €HT)
jeu de plans format A3 ou A4	4,74
jeu de plans numérique équivalent aux tracés	6,69

Les photographies aériennes en couleur et noir et blanc :

La fourniture du fichier obtenu, soit par scannage des différents clichés réalisés pour constituer les orthophotographies, soit directement par prise de vues numériques.

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier d'un cliché en couleur ou noir et blanc	33,44

Le tracé de l'orthophotographie sur une zone quelconque :

La fourniture de tracés produits à partir de l'orthophotographie couleur à la résolution maximale de 16 centimètres réalisée sur le territoire de la Communauté urbaine et de sa périphérie.

L'orthophotographie est fournie soit sous forme de tracés sur papier standard de bonne qualité pour les formats A3 et A4, soit de support qualité photo pour les formats supérieurs ou égaux au format A3.

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé A4 papier standard d'une zone quelconque	5,69
tracé A3 papier standard d'une zone quelconque	7,58
tracé A3 sur papier photo d'une zone quelconque	9,48
tracé sur papier photo de formats > ou = A2 d'une zone quelconque	47,39 le mètre carré de tracé

Les posters par communes et arrondissements :

Les posters par communes ou arrondissements comportent un cadre, une cartouche, les limites et la toponymie. L'échelle du poster est déterminée pour obtenir un tracé d'une surface compatible avec les périphériques d'impression utilisés.

Nature du produit	Prix (en €HT)
poster commune ou arrondissement au format A3	9,48
poster commune ou arrondissement classe A éch. variable	37,91
poster commune ou arrondissement classe B éch. variable	52,13
poster commune ou arrondissement classe C éch. variable	66,35
poster commune ou arrondissement classe D éch. variable	85,31
poster de la ville de Lyon	85,31
poster de l'ensemble des communes de la Communauté urbaine	85,31

Le poster par commune ou arrondissement au format A3 peut être fourni sous forme d'un fichier numérique.

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier d'un poster commune ou arrondissement au format A3	16,72

L'orthophotographie numérique :

La fourniture de l'orthophotographie numérique, soit sous forme de dalles entières, soit sur une zone quelconque nécessitant le découpage des dalles.

Les dalles ou portions de dalles ne sont pas assemblées, il sera fourni autant de fichiers que de dalles ou de portions de dalles.

Nature du produit	Prix (en €HT au kilomètre carré)
orthophoto résolution 16 cm	60,20
orthophoto résolution 50 cm	6,69
orthophoto résolution 100 cm	1,67
orthophoto résolution 200 cm	0,42

Le traitement de découpage des dalles donnera lieu à une facturation d'un montant défini au paragraphe : le traitement des fichiers .

La surface de la zone demandée ne peut pas être inférieure à 0,1 kilomètre carré.

Les surfaces des dalles sont les suivantes :

Nature du produit	Surface d'une dalle (en kilomètre carré)
orthophoto résolution 16 cm	1
orthophoto résolution 50 cm	1
orthophoto résolution 100 cm	25
orthophoto résolution 200 cm	25

Les plans anciens noir et blanc de la ville de Lyon :

Les plans anciens au 1/500 et 1/2 000 de la ville de Lyon en coupures pleines sont diffusés sous forme de tracés format A4 et A3 d'une zone quelconque.

Cette zone doit être comprise dans l'emprise d'une coupure.

Il peut être fourni un jeu complet sur CD-ROM des fichiers scans de l'ensemble des plans anciens de la ville de Lyon.

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé d'une planche entière	2,84
tracé A3 d'une zone quelconque	1,42
jeu de l'ensemble des plans sur CDROM	12,54

Les plans par communes au 1/5 000 :

Les cartes au 1/5 000 des communes et arrondissements de la Communauté urbaine peuvent être fournis sous forme papier ou sous forme de fichiers au format image.

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé d'une commune au 1/5 000	7,58
fichier format image d'un plan communal au 1/5 000	8,36

Description des couches de données diffusables du système d'information géographique (SIG)

- le fonds de plan communautaire :

. *contenu général* : emprises des bâtiments, terrains, contours d'îlots, zones boisées, emprises de plans d'eau et cours d'eau, arbres d'alignement, toponymie des voies et cours d'eau,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- la base des voies et adresses :

. *contenu général* : noms de voies, numéros de voirie, axes de voies, carrefours, points d'adressage, points de débouché,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- la base des lieux et édifices :

. *contenu général* : localisation et dénomination des principaux lieux, mairie, police, culte, hôpitaux, cliniques, équipements sportifs, piscines, écoles, collèges, lycées, enseignement supérieur, casernes de pompiers,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- les données altimétriques :

. *contenu général* : courbes de niveau, points de niveau au sol, points de niveau sur bâtiments ,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- les découpages administratifs et habillage :

. *contenu général* : limites de commune, limites d'arrondissement, limites de la Communauté urbaine, toponymie,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/20 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- le modèle numérique de terrain :

. *contenu général* : points de niveau, lignes de rupture,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- la volumétrie des toitures de bâtiments :

. *contenu général* : contours des volumes de toitures, lignes de faitage,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne.

La fourniture des couches de données diffusables du SIG sous forme de fichier vecteur monocouche :

Les couches de données du SIG de la Communauté urbaine décrites ici sont diffusées suivant une emprise définie par l'acquéreur.

Si plusieurs zones disjointes sont demandées, elles seront traitées séparément.

La facturation se fait au kilomètre carré.

Si plusieurs couches sont demandées sur la même zone, les prix des différentes couches s'additionnent.

La surface commandée ne peut pas être inférieure à un kilomètre carré. Si la surface est inférieure, le premier kilomètre carré est du.

Le traitement de découpage et d'assemblage de fichiers donnera lieu à facturation d'un montant défini au paragraphe le traitement des fichiers.

Nature du produit	Prix (en €HT)
fonds de plan communautaire - fichier vecteur zone quelconque	8,36 le kilomètre carré
base voies et adresses - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
base lieux et édifices - fichier vecteur zone quelconque	1,67 le kilomètre carré
altimétrie - fichier vecteur zone quelconque	1,67 le kilomètre carré
modèle numérique de terrain - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
volumétrie des toitures de bâtiments - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
découpages administratifs et habillage - fichier vecteur de toute la Communauté urbaine et ses environs	8,36

Fourniture des mises à jour :

Cette fourniture concerne les bases de données dont la mise à jour est assurée en continu par la Communauté urbaine (voir description des couches de données diffusables du SIG - mise à jour : en continu).

Le montant de la mise à jour est fixé en fonction de la couche de données concernée.

Ce montant est obtenu par application d'un pourcentage variant suivant le nombre d'années écoulées ou commencées depuis l'acquisition des données (acquisition de départ ou dernière mise à jour).

Nombre d'années	Pourcentage
un an	15
deux ans	30
trois ans	50

La mise à jour se fait par fourniture d'un nouveau fichier qui annule et remplace l'ancien.

La Communauté urbaine ne peut en aucun cas s'engager quant à la stabilité de la structuration des données fournies entre la livraison initiale et la mise à jour.

Le demandeur sera informé des évolutions éventuelles et devra prendre toutes dispositions pour intégrer les données dans son propre système de données.

Le fichier des voies :

La liste des dénominations des voies de la Communauté urbaine est diffusée sous forme de fichiers au format Excel.

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier des voies de la Communauté urbaine	66,89
fichier des voies de la ville de Lyon	25,08
fichier des voies d'une Commune ou d'un arrondissement	8,36

Les plans et les données topographiques à grande échelle :

Les plans topographiques avant travaux au 1/500 et 1/200 sont diffusés sous forme de tracés format A3 d'une zone quelconque.

Le tracé doit être compris dans l'emprise d'un plan existant.

Les fichiers plein nord sont diffusés au format DWG.

Le traitement de découpage et d'assemblage de fichiers donnera lieu à facturation d'un montant défini au paragraphe : Le traitement des fichiers.

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé A3 à grande échelle, zone quelconque	5,69
fichier plein nord pdf équivalent au format A3	6,69
fichier plein nord DWG d'une zone existante	6,69 les 100 Ko

Les îlots du recensement de population :

Les contours des îlots définis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), pour les recensements de population de 1990 et 1999, ont été saisis par la Communauté urbaine en s'appuyant sur le plan cadastral numérique.

La fourniture portera sur au moins dix îlots.

Nature du produit	Prix (en €HT)
un îlot de recensement sous forme numérique	0,21

La carte IGN de la Communauté urbaine au 1/50 000 :

La Communauté urbaine a coédité avec l'IGN une carte au 1/50 000.

Cette carte, qui comporte en surcharge les contours des communes et de la Communauté urbaine, est commercialisée sous forme papier au format habituel de l'IGN.

Nature du produit	Prix (en €HT)
carte IGN papier au 1/50 000	5,31

Le traitement des fichiers :

Toute fourniture de données numériques nécessitant une opération de découpage ou/et d'assemblage des fichiers donnera lieu au paiement d'une somme forfaitaire.

Lorsque la commande porte sur des zones disjointes, ce montant sera appliqué sur chacune des zones fournies.

Nature du produit	Prix (en €HT)
traitement de découpage/assemblage	20,90

La fourniture de consommables :

L'enregistrement d'un fichier sur une clé USB ou un disque externe fourni par le client ou l'envoi par la messagerie est gratuit.

La fourniture d'un CD-ROM et le gravage donnent lieu au paiement d'une somme forfaitaire.

Nature du produit	Prix (en €HT)
fourniture d'un CD-ROM ou DVD et gravage	1,67

La cession des droits d'édition et de publicité :

Les prix indiqués ci-dessus donnent droit à un usage strictement interne.

Ce droit comporte en particulier l'utilisation des données sur les différents postes de travail, leur consultation en Intranet/Extranet, l'édition de plans et l'intégration dans des documents à usage interne.

L'édition de plans destinés à une diffusion externe, ainsi que la mise en consultation sous forme numérique (Internet) donnent lieu à la perception d'un montant supplémentaire égal à 50 % du coût des données concernées.

En cas de mise en consultation sous forme numérique, le téléchargement des données ne doit pas être possible.

La reproduction des documents papier diffusés à l'extérieur doit être interdite.

L'origine des données doit être mentionnée sur les documents produits (copyright communauté urbaine de Lyon, tous droits réservés, année de livraison).

La rediffusion, à but commercial, des données de la Communauté urbaine, doit faire l'objet d'une convention définie au cas par cas et approuvée par délibération du conseil de Communauté.

La cession des droits pour la recherche et l'enseignement :

Les établissements publics de recherche et d'enseignement bénéficient d'une fourniture gratuite des données décrites au paragraphe : La fourniture des couches de données diffusables du SIG forme de fichier vecteur monocouche.

Les frais de mise à disposition de ces données sont facturés forfaitairement à 16,72 € HT.

Cette fourniture gratuite ne peut excéder, par année scolaire, une surface de 10 % du territoire par couche de données diffusée au kilomètre carré.

Le fichier vecteur de l'ensemble des découpages administratifs et de l'habillage de toute la Communauté urbaine et de ses environs est fourni gratuitement.

Les données fournies ne peuvent, ni être rediffusées, ni faire l'objet d'une exploitation commerciale directe ou indirecte.

L'origine des données doit être mentionnée sur les documents produits (copyright communauté urbaine de Lyon, tous droits réservés, année de livraison).

Les frais d'expédition :

Dans le cas d'envois volumineux ou encombrants, les frais de port et d'emballage sont à la charge du client.

Ils seront facturés, conformément aux tarifs en vigueur.

Les taux de TVA :

Les prix indiqués ci-dessus sont des prix hors taxes auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur, selon la nature des supports et des prestations fournis.

Actuellement, les taux applicables sont les suivants : 19,6 % sur les traitements et les produits numériques et 5,5 % sur les produits papier.

Il est proposé au Conseil de bien vouloir :

- approuver les nouveaux principes de diffusion et de tarification des données géographiques tels que décrits ci-dessus et de décider de leur application, immédiatement dès que le présent acte aura acquis caractère exécutoire,
- autoriser la vente des données précitées et la signature de tout contrat y afférent,
- les recettes seront inscrites sur le budget de la Communauté urbaine - direction des systèmes d'information et de télécommunications - exercices 2007 et suivants - compte 708 880 - fonction 810.

Le présent rapport annule et remplace la délibération n° 2003-984 en date du 21 janvier 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de la commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Approuve :

- a) - le classement des communes et arrondissements en classes tarifaires :

Les communes de la Communauté urbaine (hors ville de Lyon) et les arrondissements de la ville de Lyon font l'objet d'un classement en fonction de la surface du tracé :

- classe A : surface inférieure à 1,10 mètre carré,
- classe B : surface comprise entre 1,11 et 1,40 mètre carré,
- classe C : surface comprise entre 1,41 et 1,80 mètre carré,
- classe D : surface supérieure à 1,80 mètre carré,

- b) - les nouveaux tarifs concernant plan parcellaire et plan de situation :

Le plan parcellaire est issu du plan cadastral informatisé fourni par la direction générale des impôts (DGI) à la communauté urbaine de Lyon,

Nature du produit	Prix (en €HT)
plan parcellaire ou de situation format A3 ou A4	2,84
plan parcellaire ou de situation format A2	5,69
plan parcellaire ou de situation format > A2	28,44 le mètre carré
plan parcellaire ou de situation numérique équivalent au tracé A4 ou A3	4,18

c) - les nouveaux tarifs concernant le jeu de plan pour les opérations de construction :

Ce jeu de plans à destination des particuliers et des professionnels comporte un plan de situation et un plan de masse,

Nature du produit	Prix (en €HT)
jeu de plans format A3 ou A4	4,74
jeu de plans numérique équivalent aux tracés	6,69

d) - les nouveaux tarifs concernant les photographies aériennes en couleur et en noir et blanc :

Fourniture du fichier obtenu soit par scannage des différents clichés réalisés pour constituer les orthophotographies, soit directement par prise de vues numériques ,

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier d'un cliché en couleur ou noir et blanc	33,44

e) - les nouveaux tarifs concernant le tracé de l'orthophotographie sur une zone quelconque :

La fourniture de tracés produits à partir de l'orthophotographie couleur à la résolution maximale de 16 centimètres réalisée sur le territoire de la Communauté urbaine et de sa périphérie.

L'orthophotographie est fournie soit sous forme de tracés sur papier standard de bonne qualité pour les formats A3 et A4, soit de support qualité photo pour les formats supérieurs ou égaux au format A3,

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé A4 papier standard d'une zone quelconque	5,69
tracé A3 papier standard d'une zone quelconque	7,58
tracé A3 sur papier photo d'une zone quelconque	9,48
tracé sur papier photo de formats > ou = A2 d'une zone quelconque	47,39 le mètre carré de tracé

f) - les nouveaux tarifs concernant les posters par communes et arrondissements :

Les posters par communes ou arrondissements comportent un cadre, une cartouche, les limites et la toponymie. L'échelle du poster est déterminée pour obtenir un tracé d'une surface compatible avec les périphériques d'impression utilisés .

Nature du produit	Prix (en €HT)
poster commune ou arrondissement au format A3	9,48
poster commune ou arrondissement classe A éch. variable	37,91
poster commune ou arrondissement classe B éch. variable	52,13
poster commune ou arrondissement classe C éch. variable	66,35
poster commune ou arrondissement classe D éch. variable	85,31
poster de la ville de Lyon	85,31
poster de l'ensemble des communes de la Communauté urbaine	85,31

Le poster par commune ou arrondissement au format A3 peut être fourni sous forme d'un fichier numérique,

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier d'un poster commune ou arrondissement au format A3	16,72

g) - les nouveaux tarifs concernant l'orthophotographie numérique :

La fourniture de l'orthophotographie numérique, soit sous forme de dalles entières, soit sur une zone quelconque nécessitant le découpage des dalles.

Les dalles ou portions de dalles ne sont pas assemblées, il sera fourni autant de fichiers que de dalles ou de portions de dalles.

Nature du produit	Prix (en €HT au km ²)
orthophoto résolution 16 cm	60,20
orthophoto résolution 50 cm	6,69
orthophoto résolution 100 cm	1,67
orthophoto résolution 200 cm	0,42

Le traitement de découpage des dalles donnera lieu à une facturation d'un montant défini au paragraphe : Le traitement des fichiers .

La surface de la zone demandée ne peut pas être inférieure à 0,1 kilomètre carré.

Les surfaces des dalles sont les suivantes :

Nature du produit	Surface d'une dalle (en km ²)
orthophoto résolution 16 cm	1
orthophoto résolution 50 cm	1
orthophoto résolution 100 cm	25
orthophoto résolution 200 cm	25

h) - les nouveaux tarifs concernant les plans anciens noir et blanc de la ville de Lyon :

Les plans anciens au 1/500 et 1/2 000 de la ville de Lyon en coupures pleines sont diffusés sous forme de tracés format A4 et A3 d'une zone quelconque.

Cette zone doit être comprise dans l'emprise d'une coupure.

Il peut être fourni un jeu complet sur CD-ROM des fichiers scans de l'ensemble des plans anciens de la ville de Lyon,

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé d'une planche entière	2,84
tracé A3 d'une zone quelconque	1,42
jeu de l'ensemble des plans sur CD-ROM	12,54

i) - les nouveaux tarifs concernant les plans par communes au 1/5 000 :

Les cartes au 1/5 000 des Communes et arrondissements de la Communauté urbaine peuvent être fournis sous forme papier ou sous forme de fichiers au format image,

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé d'une commune au 1/5 000	7,58
fichier format image d'un plan communal au 1/5 000	8,36

j) - les nouveaux tarifs concernant la description des couches de données diffusables du système d'information géographique (SIG) :

- le fonds de plan communautaire :

. *contenu général* : emprises des bâtiments, terrains, contours d'îlots, zones boisées, emprises de plans d'eau et cours d'eau, arbres d'alignement, toponymie des voies et cours d'eau,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- la base des voies et adresses :

. *contenu général* : noms de voies, numéros de voirie, axes de voies, carrefours, points d'adressage, points de débouché,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- la base des lieux et édifices :

. *contenu général* : localisation et dénomination des principaux lieux, mairie, police, culte, hôpitaux, cliniques, équipements sportifs, piscines, écoles, collèges, lycées, enseignement supérieur, casernes de pompiers,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- les données altimétriques :

. *contenu général* : courbes de niveau, points de niveau au sol, points de niveau sur bâtiments.

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- les découpages administratifs et habillage :

. *contenu général* : limites de Communes, limites d'arrondissements, limites de la Communauté urbaine, toponymie,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/20 000,

. *mise à jour* : en continu ;

- le modèle numérique de terrain :

. *contenu général* : points de niveau, lignes de rupture,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne ;

- la volumétrie des toitures de bâtiments :

. *contenu général* : contours des volumes de toitures, lignes de faitage,

. *échelle optimale d'utilisation* : 1/2 000,

. *mise à jour* : régulière par campagne,

k) - les nouveaux tarifs concernant la fourniture des couches de données diffusables du SIG sous forme de fichier vecteur monocouche :

Les couches de données du SIG de la Communauté urbaine décrites ici sont diffusées suivant une emprise définie par l'acquéreur.

Si plusieurs zones disjointes sont demandées, elles seront traitées séparément.

La facturation se fait au kilomètre carré.

Si plusieurs couches sont demandées sur la même zone, les prix des différentes couches s'additionnent.

La surface commandée ne peut pas être inférieure à un kilomètre carré. Si la surface est inférieure, le premier kilomètre carré est dû.

Le traitement de découpage et d'assemblage de fichiers donnera lieu à facturation d'un montant défini au paragraphe : Le traitement des fichiers,

Nature du produit	Prix (en €HT)
fonds de plan communautaire - fichier vecteur zone quelconque	8,36 le kilomètre carré
base voies et adresses - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
base lieux et édifices - fichier vecteur zone quelconque	1,67 le kilomètre carré
altimétrie - fichier vecteur zone quelconque	1,67 le kilomètre carré
modèle numérique de terrain - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
volumétrie des toitures de bâtiments - fichier vecteur zone quelconque	4,18 le kilomètre carré
découpages administratifs et habillage - fichier vecteur de toute la Communauté urbaine et ses environs	8,36

l) - les nouveaux tarifs concernant la fourniture des mises à jour :

Cette fourniture concerne les bases de données dont la mise à jour est assurée en continu par la Communauté urbaine (voir description des couches de données diffusables du SIG - mise à jour : en continu).

Le montant de la mise à jour est fixé en fonction de la couche de données concernée.

Ce montant est obtenu par application d'un pourcentage variant suivant le nombre d'années écoulées ou commencées depuis l'acquisition des données (acquisition de départ ou dernière mise à jour).

Nombre d'années	Pourcentage
un an	15
deux ans	30
trois ans	50

La mise à jour se fait par fourniture d'un nouveau fichier qui annule et remplace l'ancien.

La Communauté urbaine ne peut en aucun cas s'engager quant à la stabilité de la structuration des données fournies entre la livraison initiale et la mise à jour.

Le demandeur sera informé des évolutions éventuelles et devra prendre toutes dispositions pour intégrer les données dans son propre système de données ,

m) - les nouveaux tarifs concernant le fichier des voies :

La liste des dénominations des voies de la Communauté urbaine est diffusée sous forme de fichiers au format Excel,

Nature du produit	Prix (en €HT)
fichier des voies de la Communauté urbaine	66,89
fichier des voies de la ville de Lyon	25,08
fichier des voies d'une commune ou d'un arrondissement	8,36

n) - les nouveaux tarifs concernant les plans et les données topographiques à grande échelle :

Les plans topographiques avant travaux au 1/500 et 1/200 sont diffusés sous forme de tracés format A3 d'une zone quelconque.

Le tracé doit être compris dans l'emprise d'un plan existant.

Les fichiers plein nord sont diffusés au format DWG.

Le traitement de découpage et d'assemblage de fichiers donnera lieu à facturation d'un montant défini au paragraphe : Le traitement des fichiers,

Nature du produit	Prix (en €HT)
tracé A3 à grande échelle, zone quelconque	5,69
fichier plein nord pdf équivalent au format A3	6,69
fichier plein nord DWG d'une zone existante	6,69 les 100 Ko

o) - les nouveaux tarifs concernant les îlots du recensement de population :

Les contours des îlots définis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), pour les recensements de population de 1990 et 1999, ont été saisis par la Communauté urbaine en s'appuyant sur le plan cadastral numérique.

La fourniture portera sur au moins dix îlots,

Nature du produit	Prix (en €HT)
un îlot de recensement sous forme numérique	0,21

p) - les nouveaux tarifs concernant la carte IGN de la Communauté urbaine au 1/50 000 :

La Communauté urbaine a coédité avec l'IGN une carte au 1/50 000.

Cette carte, qui comporte en surcharge les contours des Communes et de la Communauté urbaine, est commercialisée sous forme papier au format habituel de l'IGN,

Nature du produit	Prix (en €HT)
carte IGN papier au 1/50 000	5,31

q) - les nouveaux tarifs concernant le traitement des fichiers :

Toute fourniture de données numériques nécessitant une opération de découpage ou/et d'assemblage des fichiers donnera lieu au paiement d'une somme forfaitaire.

Lorsque la commande porte sur des zones disjointes, ce montant sera appliqué sur chacune des zones fournies,

Nature du produit	Prix en €HT
traitement de découpage/assemblage	20,90

r) - les nouveaux tarifs concernant la fourniture de consommables :

L'enregistrement d'un fichier sur une clé USB ou un disque externe fourni par le client ou l'envoi par la messagerie est gratuit.

La fourniture d'un CD-ROM et le gravage donnent lieu au paiement d'une somme forfaitaire,

Nature du produit	Prix (en €HT)
fourniture d'un CD-ROM ou DVD et gravage	1,67

s) - les nouveaux tarifs concernant la cession des droits d'édition et de publicité :

Les prix indiqués ci-dessus donnent droit à un usage strictement interne.

Ce droit comporte en particulier l'utilisation des données sur les différents postes de travail, leur consultation en Intranet/Extranet, l'édition de plans et l'intégration dans des documents à usage interne.

L'édition de plans destinés à une diffusion externe, ainsi que la mise en consultation sous forme numérique (Internet), donnent lieu à la perception d'un montant supplémentaire égal à 50 % du coût des données concernées.

En cas de mise en consultation sous forme numérique, le téléchargement des données ne doit pas être possible.

La reproduction des documents papier diffusés à l'extérieur doit être interdite.

L'origine des données doit être mentionnée sur les documents produits (copyright communauté urbaine de Lyon, tous droits réservés, année de livraison).

La rediffusion, à but commercial, des données de la Communauté urbaine, doit faire l'objet d'une convention définie au cas par cas et approuvée par délibération du conseil de Communauté,

t) - les nouveaux tarifs concernant la cession des droits pour la recherche et l'enseignement :

Les établissements publics de recherche et d'enseignement bénéficient d'une fourniture gratuite des données décrites au paragraphe : La fourniture des couches de données diffusables du SIG forme de fichier vecteur monocouche.

Les frais de mise à disposition de ces données sont facturés forfaitairement à 16,72 € HT.

Cette fourniture gratuite ne peut excéder, par année scolaire, une surface de 10 % du territoire par couche de données diffusée au kilomètre carré.

Le fichier vecteur de l'ensemble des découpages administratifs et de l'habillage de toute la Communauté urbaine et de ses environs est fourni gratuitement.

Les données fournies ne peuvent, ni être rediffusées, ni faire l'objet d'une exploitation commerciale directe ou indirecte.

L'origine des données doit être mentionnée sur les documents produits (copyright communauté urbaine de Lyon, tous droits réservés, année de livraison),

u) - les nouveaux tarifs concernant les frais d'expédition :

Dans le cas d'envois volumineux ou encombrants, les frais de port et d'emballage sont à la charge du client.

Ils seront facturés, conformément aux tarifs en vigueur,

v) - les nouveaux tarifs concernant les taux de TVA :

Les prix indiqués ci-dessus sont des prix hors taxes auxquels s'appliquent les taux de TVA en vigueur, selon la nature des supports et des prestations fournies.

Actuellement, les taux applicables sont les suivants : 19,6 % sur les traitements et les produits numériques et 5,5 % sur les produits papier.

2° - Approuve les nouveaux principes de diffusion et tarification des données géographiques tels que décrits ci-dessus et décide de leur application immédiatement dès que le présent acte aura acquis caractère exécutoire.

3° - Autorise la vente des données précitées et la signature de tout contrat y afférent.

4° - Les recettes seront inscrites sur le budget de la Communauté urbaine - direction des systèmes d'information et de télécommunications - exercices 2007 et suivants - compte 708 880 - fonction 810.

5° - La présente délibération abroge la délibération n° 2003-984 en date du 21 janvier 2003.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,